

Retour sur la *Régate 1900*

Régate d'embarcations du patrimoine des loisirs et des sports nautiques à Cenon-sur-Vienne

La **Régate 1900**, régata d'embarcations anciennes à la pagaie, à l'aviron et à la voile, s'est déroulée le dimanche 1^{er} juillet 2012 à Cenon-sur-Vienne, à la pointe de Forclan, au confluent du Clain et de la Vienne. Son programme s'inscrivait dans celui d'*Un Dimanche 1900 en bord de Vienne*, festivité touristique des *Jours de Vienne*, organisée par la C.A.P.C., Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais, qui comprenait des saynètes costumées, des expositions, un bal-guinguette et un rassemblement de vieilles voitures.

Pour cette deuxième édition de la **Régate 1900**, une quarantaine d'embarcations étaient présentes. Une trentaine étaient en concours (quinze de plus que l'année dernière). Les participants, propriétaires de bateaux patrimoines et associations, venaient d'Ile-de-France, de Bretagne, des Pays de Loire, de la région Centre et du Poitou-Charentes. Les associations « Voile et Canotage d'Anjou », « Les Poissons des Arbres », la Société Nautique de la Haute Seine, l'Aviron Club Orléans-Olivet, la Société des Régates Rennaises et le Tours Aviron Club avaient répondu à l'appel pour participer au concours de restauration, défilé-promenade, course à virage et cafouillage en musique du dimanche.

Les participants ont été accueillis dès le samedi 30 juin par Madame Isabelle Enon, Vice-présidente de la C.A.P.C. en charge du tourisme, et Madame Véronique Boirel, responsable du service tourisme de la C.A.P.C. et organisatrice d'*Un Dimanche 1900 en bord de Vienne*. Puis ils furent conviés à une conférence historique de Frédéric Delaive, docteur en histoire de l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, sur le thème « Canotage, plaisance et régates à la Belle Epoque » avant d'être invités à un apéritif et à un barbecue.



Une partie des embarcations le samedi 30 juin au soir

Trois prix étaient en concours pour chacune des catégories (pagaie, aviron, voile – absente cette année) : « Prix de la plus belle embarcation » évalué dans le cadre d'une présentation à terre ; « Prix du meilleur canotier » évalué sur l'eau dans le cadre d'un défilé-promenade puis d'une course à virage et « Grand prix du Jury de la Régate 1900 de Cenon-sur-Vienne », coup de cœur du jury récompensant un concurrent pour l'ensemble de sa prestation, embarcation, costume, convivialité, fairplay... Chaque prix, d'une valeur de quatre-vingt euros, était accompagné d'un remboursement forfaitaire des frais de transport. Le jury 2012 était composé de Madame Isabelle Enon, Messieurs Jean-Claude Bonnet, Alain Guimard et Gérard Perochon, élus et Vice-présidents de la CAPC, de Monsieur Christian Druet, Président de la S.N.C.A., Société Nautique de Châtelleraut Aviron et de Monsieur Roland Nugue, constructeur et restaurateur d'embarcations. Il était présidé par Monsieur Jacques Voilier, Membre d'honneur de la S.N.C.A. et ancien champion avec Monsieur Nugue comme Président d'Honneur.

Les critères d'évaluation voulant éviter toutes approximations, le jury n'a pas ménagé son temps pour départager et récompenser les vainqueurs. L'enjeu était d'offrir aux participants une régata-concours basée sur des règles objectives qui soient une source d'émulation pour les prochaines années. De leur côté, les participants ont révélé les chefs d'œuvre des constructeurs français et étrangers de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle comme les canoës canadiens de Chauvière, Seyler, Seyler Fils, De Saever, Sadoux, Delmez, Lakefield ou Peterboro, les kayaks pliants en tissus de Visby et



Manu-Ferax, les yoles de promenade ou de course, canoës français ou outriggers à coupures de Dossunet-Lein-Roquebert, Desvignes, Persico, Ernest Seyler, Palmero, Tellier, L. Dossunet ou Josserand. Sans le souci de préservation des participants et leur passion, ces trésors des premiers loisirs et sports nautiques, ces témoins d'une petite plaisance populaire bien avant l'ère du nautisme, n'existeraient plus.

C'était remarquable, de voir évoluer dans le cadre magnifique de Forclan, les 9 mètres de long de l'As, une yole de course monoplace de 1882 à coupure pour le transport en chemin de fer, d'observer le système de dérives et de voilure du *Viking*, canadien De Saever que la même famille utilise depuis l'Entre-deux-guerres ou de constater qu'*Iris*, une yole de location du début du XX^e siècle à deux rameurs et avec barreur, construite par Ernest Seyler, était légère et rapide, confortable et facile à ramer et qu'elle permettait à « Monsieur tout le monde » de faire son tour en barque dans de bonnes conditions. Les canoës canadiens en concours étaient représentatifs de tous les usages offerts par ce type d'embarcations : croisière fluviale, descente sportive, navigation en mer à la voile. Ce bel échantillon d'une

quinzaine d'embarcations témoigne de cet engouement de la France de la première moitié du XX^e siècle pour le canoë en bois à la pagaie et aussi du talent des constructeurs français à s'adapter à la demande de leurs clients. La présence de yoles de courses à quatre rameurs en pointe avec barreur, utilisées pour les courses en mer ou pour les courses à virages entre les années 1850 et 1960, donnait une autre envergure à cette flottille de petits bateaux. De la berge, la puissance de leurs évolutions, surtout lors du virage à la bouée, était un spectacle exceptionnel. On avait même l'impression que la configuration spatiale des bords de Vienne changeait de part la masse et la force d'inertie de ces yoles ayant leurs rameurs assis en quinconce. La présence de ces yoles à quatre a d'ailleurs permis la création d'un « Prix spécial » qui est appelé à se renouveler.



Les participants n'ont pas ménagé leurs efforts dans les restaurations et dans la présentation des embarcations. À ce sujet, l'importance de l'« Annuaire » d'*Histoire-Bateaux-Aviron* dans la conception des dossiers documentaires est à saluer. Ce site, qui fait œuvre d'inventaire en rassemblant des centaines de références sur les constructeurs d'embarcations, est devenu incontournable au fil des années pour tous les amateurs de petite plaisance. En ce qui concerne les costumes, les participants ont essayé de sortir du sempiternel maillot de marin à rayures. Certains se sont confectionnés des tenues en adéquation avec l'époque et le type de leur embarcation. Le jury a particulièrement apprécié ces tentatives pour restituer

l'atmosphère de telle ou telle période en évitant les anachronismes : baladeurs en bras de chemise et bretelles dans leur canot d'avant 1914, maillot de corps cintré des sportifs des années 20 ou pagayeurs en chemise à rayures et short scout des premiers congés payés...

Le classement a été particulièrement serré (voir ci-dessous). Parfois, seulement quelques points séparent les concurrents. Si quelques tire-veilles synthétiques, visseries de grande surface ou choix de bois inadéquats gêtaient certaines restaurations, le jury a, dans l'ensemble, relevé peu de restauration anachronique. La qualité des présentations à terre, lors du classement pour le « Prix de la plus belle embarcation », était variable : le jury conseille aux candidats d'améliorer encore leur dossier historique mais aussi de bien mettre en valeur les spécificités de leur bateau (rareté, procédés de fabrication ou assemblages, systèmes ou accastillages...). En revanche, la présentation de certains agrès et équipements restituant l'embarcation dans la pratique de son époque (chariot de portage, pontage entoilé de canoë avec trous d'hommes pour les rapides, gaffes et écopés, boîte à suif, cartes de navigation, etc.) a été très appréciée.



Le départ en musique du cafouillage le dimanche en fin d'après-midi

Les participants, déjà présents lors de la première édition en 2011, ont salué de nombreuses améliorations dans l'organisation, révélant la motivation de la C.A.P.C. à les accueillir au mieux : présence d'un commissaire des régates, installation d'un ponton neuf, élagage de la végétation des berges, repas ou encore indemnités forfaitaires de transport pour les vainqueurs. Un autre aspect a été jugé positif : la rencontre entre amateurs d'embarcations à la pagaie et amateurs d'embarcations à l'aviron dans le cadre d'une fête nautique qui leur est spécifiquement dédiée.

La F.P.M.F., Fondation du Patrimoine Maritime et Fluvial, présidé par Monsieur Gérard d'Aboville ayant accordée son patronage à la **Régate 1900** pour récompenser l'action de la C.A.P.C. en faveur de la petite plaisance fluviale, Monsieur François Casalis, Vice-président de la F.P.M.F., était présent à Cenon-sur-Vienne. Après avoir assisté aux épreuves du dimanche et à la remise des prix, il a prononcé un discours pour féliciter les participants et les encourager dans leurs efforts de préservation et de restauration et pour souhaiter que l'engagement de la C.A.P.C. en faveur de ce trésor patrimonial largement méconnu en France soit pris en exemple.

Fort de ces retours positifs et de ces encouragements, la C.A.P.C. a décidé de reconduire la **Régate 1900** en 2013 sur deux jours, le samedi 29 et dimanche 30 juin. Les innovations de la future édition comprendront un « village des canotiers », un programme de manifestations encore plus étoffé et une fête vénitienne, défilé nocturne et en musique d'embarcations illuminées, le samedi soir.

Frédéric DELAIVE, Commissaire de la Régate 1900

*

*

*